UNIVERSITE ARTOIS

Licence Professionnelle Techniques et Activités de l'image et du Son spécialité Technologies numériques : images, sons et spectacles

Cette formation donne droit à terme à 60 crédits
La durée de cette formation est de 2 Semestres

Description de la formation

Texte en cours de rédaction.

Certification

Condition d'admission

Renseignements supplémentaires auprès des contacts de la formation

Public concerné

- Formation initiale
- Formation continue

Modalité pédagogique

Enseignement présentiel

Compétences acquises

Structure des enseignements

1 an

Organisation des études

Débouchés professionnels

Les diplômés peuvent accéder aux secteurs d?activités suivants : spectacle(les théâtres, l?ingénierie des spectacles vivants, l?opérationnalisation de l?événementiel, les télévisions locales ou d?entreprises qui diffusent sur réseaux, les collectivités mais également dans des animations de spectacles de rue et dans la mise en place de projets dans les centres d'art contemporain).

Les diplômés peuvent accéder aux emplois suivants : professionnel de la mise en scène et de la réalisation, professionnel de la production des spectacles, professionnel du montage, de l'image et du son, professionnel de l'image (Assistant au régisseur de spectacle, à l?ingénieur du son ou à l?ingénieur image).

Poursuite d'études

Non renseigné ou sans objet

Formalités d'inscription

Vous avez reçu votre autorisation d'inscription :

o L'inscription aura lieu :

- Du 08 au 19 juillet et du 26 août au 04 octobre 2013 pour l'IUT de Béthune, la Faculté de Droit de Douai, la Faculté des Sciences appliquées à Béthune et la Faculté des Sciences Jean Perrin

- Du 08 au 19 juillet et du 29 Août au 04 octobre 2013 pour l'IUT de Lens

o Liste des pièces à fournir: http://formations.univ-artois.fr/docs/piecesAjoindre.pdf

Attention : Si vous êtes actuellement inscrit dans une autre université et que vous envisagez une inscription en licence professionnelle :

o Le formulaire « transfert-accueil » est téléchargeable sur l' ENT de l'Université http://ent.univ-artois.fr - onglet Transfert

Vous pourrez procéder à votre inscription administrative lorsque votre transfert aura été validé par les deux universités.

Dépenses à prévoir

Consultez les tarifs de l'année courante sur http://formations.univ-artois.fr/docs/tarif.pdf

Contacts

Institut Universitaire de Technologie de Lens
Rue de l'Université,
62307 LENS CEDEX
Téléphone : 03.21.79.19.58
Heure de visite : 8H-18H

Direction des Etudes

direction.etudes@univ-artois.fr

Service d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

sio-arras@univ-artois.fr

Service d’Education Permanente Interpôles Artois

sepia@univ-artois.fr